



**SECTION ACADEMIQUE
NANCY- METZ**



**Déclaration préalable
CAPA des ADJAENES du Mardi 06 juin 2017**

Le SNASUB-FSU et A&I UNSA constatent que les personnels subissent une pression toujours plus forte explicable notamment par les trop nombreuses applications à maîtriser instantanément sans quasiment aucune formation.

La multiplicité des tâches et des responsabilités pour le personnel ADJAENES est constamment en augmentation ce qui engendre un stress permanent avec des risques psychosociaux inévitables.

Il est évident que suite à la nouvelle refonte des grilles indiciaires que le ratio promus-promouvables doit être augmenté.

Nous demandons que la procédure concernant le tableau d'avancement soit simplifiée et ne soit pas aussi exigeante que l'accès à la liste d'aptitude.

Nous souhaitons vivement que le personnel ADJAENES puisse être rémunéré par le biais d'ASIE (comme tout personnel ou non de l'éducation nationale) dès que des heures supplémentaires sont effectuées.

Nous demandons la transparence des supports manquants après projet dans le procès verbal de la CAPA.

Enfin, nous demandons que les trois possibilités restantes sur le tableau d'avancement des ADJAENES du grade C1 soient redistribuées aux collègues qui suivent sur le tableau d'avancement des ADJAENES du grade P2.